

**Ville perméable,
moi aussi je participe !**



GESTION DES EAUX DE PLUIE

La pluie est l'affaire de tous : que l'on soit habitant, entreprise ou collectivité publique, il est toujours possible de faire un geste pour limiter l'imperméabilisation des sols sur les constructions neuves et existantes.

Les eaux de pluie qui ruissellent sur les **surfaces imperméables*** (toitures, parkings, terrasses...) sont communément raccordées au **réseau unitaire d'assainissement***. Or, il est préférable de laisser l'eau de pluie s'infiltrer dans le sol pour réduire les inondations et préserver la ressource en eau :

1 JE REDUIS LES APPORTS AUX RESEAUX

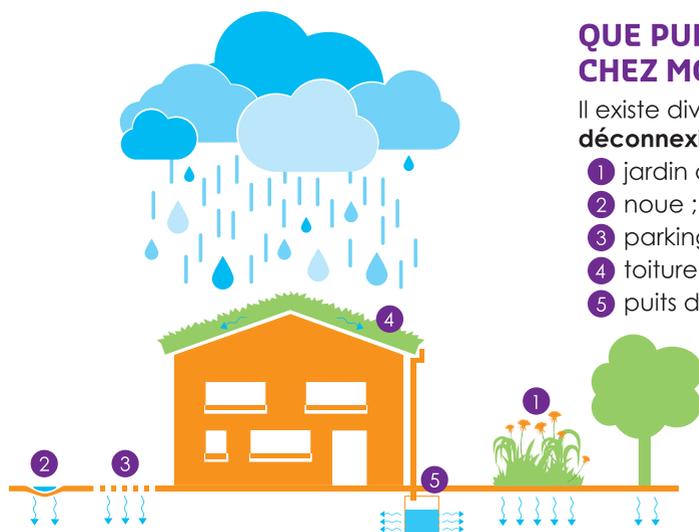
- en limitant le débordement des réseaux unitaires lors de fortes pluies, ce qui contribue à limiter les inondations.
- en réduisant les quantités d'eaux à traiter à la station d'épuration et donc le coût du traitement.

2 JE DIMINUE LA POLLUTION

- en limitant le ruissellement et le lessivage des polluants sur les surfaces urbaines imperméables (trottoirs, routes, parkings...).
- en réduisant les quantités d'eau au réseau unitaire, et donc les débordements, le milieu naturel est préservé.

3 J'AMENAGE DURABLEMENT MON TERRITOIRE

- en laissant l'eau de pluie s'infiltrer dans le sol, les nappes souterraines sont rechargées.
- en remplaçant les tuyaux par des ouvrages paysagers.



QUE PUIS-JE FAIRE CHEZ MOI ?

Il existe diverses solutions de **déconnexion*** des eaux pluviales :

- 1 jardin de pluie ;
- 2 noue ;
- 3 parking poreux ;
- 4 toiture végétalisée ;
- 5 puits d'infiltration.

Pour + d'infos
www.roannaise-de-leau.fr

MON VOISIN A L'ŒUVRE

Monsieur Lepuits

En 2016, les eaux de ruissellement de la toiture et de la terrasse (287 m²) sont déconnectées du réseau d'eaux usées et envoyées dans un puits d'infiltration (ci-dessous, en pointillé) de 8 m³ remblayé avec du gravier (profondeur 1,9 m pour 2,5 m de largeur). Depuis, aucun dysfonctionnement n'a été constaté lors de fortes averses.

Investissement : 3 € TTC/ m² traité.



Maison construite en 2014

A l'échelle de leur parcelle, les particuliers peuvent contribuer à la gestion des eaux de pluie et ainsi réduire les entrées d'eaux pluviales dans les réseaux.

Puits
d'infiltration

Monsieur Flot

A la suite d'une mise en conformité de ses branchements, Monsieur Flot a déconnecté les eaux pluviales du réseau d'eaux usées.

Ainsi, les eaux pluviales de la toiture (130 m²) sont maintenant collectées dans un puits d'infiltration de 6 m³ (remblayé avec des matériaux drainants type 40/70).

Investissement : 32 € TTC/ m² traité.



Maison construite en 1972

MON VOISIN A L'ŒUVRE



Maison construite en 1925

Monsieur Santuyo

A l'initiative du particulier, les eaux de ruissellement de la toiture de l'habitation (112 m²) ont été déconnectées du réseau unitaire.

Pour cela, deux ouvrages ont été mis en place : une cuve de rétention de 3 m³ avec une surverse dans une tranchée drainante (remplie avec des galets type 20/40).

Les eaux stockées dans cette cuve sont réutilisées pour l'arrosage du jardin.

Investissement : 25 € TTC/ m² traité.



tranchées d'infiltration



Monsieur Fildelo

Ici, les eaux pluviales de la toiture (120 m²) ont été déconnectées du réseau d'assainissement à la suite d'une mise en conformité des branchements.

Une tranchée d'infiltration d'1 m de profondeur a été réalisée, avec, entre autre, une couche de cailloux drainants sur 30 cm d'épaisseur.

Investissement : 13 € TTC/ m² traité.



Maison construite en 1974

LES ACTIONS DES COLLECTIVITÉS

Voici quelques exemples de collectivités qui agissent pour limiter l'imperméabilisation des sols dans le roannais.

Noûe paysagère

La commune de Riorges a fait le choix des techniques alternatives au tout tuyau.



RIORGES

Rue du Docteur Calmette, les eaux pluviales sont déconnectées du réseau unitaire et envoyées dans une noue paysagère. Cette réalisation a permis de désimperméabiliser une surface de 2 000 m². En cas de très fortes précipitations, une surverse au réseau unitaire est prévue. Travaux effectués en 2011. Investissement : 13 € HT/ m² traité.

jardin de pluie

La commune réhabilite ses voiries et fait le choix de la gestion des eaux pluviales à la source



LE COTEAU

Un aménagement complet de la rue Ledru Rollin a conduit à une réflexion sur la déconnexion des eaux pluviales du réseau d'assainissement. Les eaux de ruissellement du parvis de l'école (800 m²) sont collectées dans des jardins de pluie à l'aide de plantes adaptées aux périodes sèches et humides. Travaux effectués en 2016.

Investissement : 4 € HT/ m² traité (hors végétaux).



Noue paysagère

La commune de Mably adapte son urbanisation pour réduire les volumes d'eau de pluie collectés au réseau unitaire

MABLY

Depuis plusieurs années, la commune intègre la maîtrise des eaux pluviales dans ses projets d'aménagement. L'objectif est de réduire les volumes d'eau de pluie collectés dans les réseaux par des techniques de rétention à la source.

Lors de la réhabilitation des rues Gustave Flaubert et Jean Bailly, la commune a supprimé les avaloirs et a mis en place un ensemble d'ouvrages de gestion des eaux pluviales : noues paysagères, zones de stationnement infiltrantes et puits d'infiltration. Ces techniques ont permis de déconnecter 7 600 m² de surface (voirie, trottoirs, aires de stationnement).

Investissement : 11 € HT/m² traité. Cette opération a été subventionnée par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne.

Depuis plusieurs années, la commune de Commelle-Vernay oeuvre à une gestion des eaux pluviales sur son territoire

COMMELLE - VERNAY

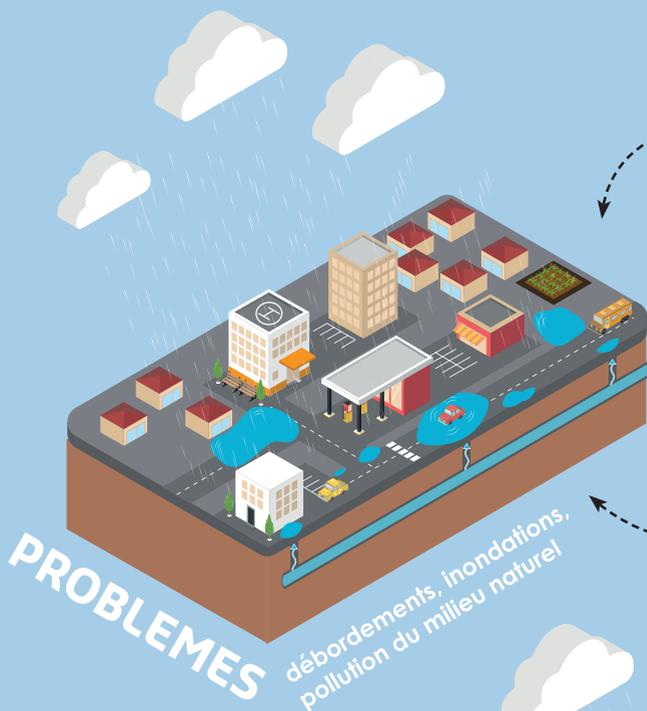
L'aménagement du parking du cimetière a conduit à s'interroger sur les modalités à suivre pour gérer les eaux de pluie à la source. Deux noues paysagères engazonnées ont été créées pour intercepter les eaux de ruissellement d'une surface de 1 144 m² avec une surverse en cas de pluies intenses. Le volume total de rétention est de 60 m³.

Investissement : 13 € HT/m² traité.

Noue paysagère



ETAT DES LIEUX EN ROANNAIS



OBJECTIF 30 ha

de surface déconnectée sur l'ensemble du territoire de Roannais Agglomération d'ici 2030.
C'est l'équivalent de 43 terrains de foot !



Collectivités, aménageurs et particuliers adaptent les constructions pour une meilleure gestion des eaux de pluie.

BESOIN D'UN CONSEIL ?



Roannaise de l'Eau vous accompagne dans votre projet de gestion des eaux pluviales (constructions, travaux sur l'existant).

Un logiciel de dimensionnement de votre ouvrage de gestion des eaux pluviales (Parapluie ®) est mis à disposition gratuitement par Roannaise de l'Eau.

Consultez-nous pour déterminer la solution la plus adaptée à votre construction.

Retrouvez plus d'informations sur les ouvrages de gestion des eaux de pluie (jardin de pluie, toiture végétalisée, noue, bassin de rétention, puits d'infiltration et tranchée d'infiltration) sur notre site www.roannaise-de-leau.fr.

AIDES FINANCIERES

Votre projet pourrait bénéficier d'aides financières. Roannaise de l'Eau, qui reste votre interlocuteur unique, vous apportera plus de précisions concernant l'éligibilité de votre projet à une subvention.

L'eau, notre métier

LEXIQUE

Surface imperméable : revêtement qui ne laisse pas la pluie s'infiltrer dans le sol (toitures, terrasses, parkings, routes, trottoirs...).

Réseau unitaire d'assainissement : collecte des eaux usées domestiques et des eaux pluviales dans une canalisation unique permettant de les acheminer jusqu'à la station d'épuration.

Déconnexion : consiste à supprimer les liaisons directes entre les surfaces imperméables et réseau d'assainissement collectif afin de gérer les eaux pluviales sur sa propre parcelle.

Roannaise de l'Eau
63, rue Jean Jaurès - CS 30215 - 42313 Roanne Cedex
Tél : 04 77 68 54 31 - contact@roannaise-de-leau.fr

www.roannaise-de-leau.fr